



République du Sénégal

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

UNITE DE COORDINATION ET DE SUIVI DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

***Formulation du document cadre de référence de la politique
économique et sociale 2011-2015***

Termes de référence

**Atelier d'information et de mise à niveau des acteurs
régionaux dans le cadre de la formulation du Document de
Politique Economique et Sociale**

Ngor Diarama, 30 juin 2010

1. Contexte

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2003, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010 (DSRP2). Ce document dit de seconde génération, propose des orientations articulées autour des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour l'horizon 2015.

Face aux contraintes liées à une conjoncture économique difficile, l'ensemble des acteurs se sont accordés sur la nécessité de formuler de nouvelles orientations pour servir de levier à l'aboutissement de l'ensemble des OMD en 2015 et poser les jalons d'une émergence économique. Tout cela doit être consigné dans un nouveau Document de Politique Economique et Sociale 2011-2015.

Dans ce cadre, un Comité de Pilotage a été mis en place et des groupes de travail articulés autour des secteurs et thèmes jugés prioritaires et connexes.

Dans cet exercice, il sera aussi question, entre autres, d'apprécier les résultats et les dispositions de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté à l'échelle des régions. Relativement à la participation des régions à la Revue 2010 et à l'élaboration du nouveau Document de Politique Economique et Sociale, des interrogations sur le rôle et les modalités de contribution efficace et visible de la Région demeurent.

A cet égard et dans le respect des principes édictés, les régions seront régulièrement consultées pour prendre en compte leurs spécificités à toutes les étapes du processus. Cet atelier d'information et de mise à niveau des acteurs régionaux entre dans ce cadre et vise d'harmoniser les compréhensions et de valider ensemble le dispositif de pilotage et de suivi au niveau local.

2. Objectif de l'atelier

L'objectif de l'atelier est de :

- i. sensibiliser les acteurs régionaux en partageant avec eux notamment le concept paper, le plan de travail préétabli et le canevas de contribution des régions au Document de Politique
- ii. affiner et valider la feuille de route et préparer toutes les conditions de démarrage optimal du processus au niveau régional ;
- iii. engager les acteurs régionaux dans une participation influente au bilan de la mise en œuvre du DSRP2 et de réflexion sur la stratégie de troisième génération.

3. Résultats attendus

- le concept paper est partagé, amélioré et le mandat des régions reprecisé ;
- une démarche claire est établie et les acteurs se la sont appropriés ;

- les conditions de démarrage et de fonctionnement du dispositif régional de formulation du nouveau document sont déclinées, un canevas de contribution des régions retenu et de recommandations globales pour le processus formulées.

4. Méthodologie de travail

La méthodologie de travail de l'atelier alternera des plénières et des travaux de groupe. Il sera question, entre autres, de :

- Partager et améliorer la note d'orientation ;
- Valider et ajuster le plan d'action de chaque axe régional ;
- Déterminer les modalités de démarrage du processus.
- Partager et améliorer le canevas de contribution des régions dans le document de politique économique
- Formuler des recommandations globales pour le processus notamment en ce qui concernent la prise en compte des contributions, priorités et besoins spécifiques des régions dans le document de politique économique.

Modalités d'organisation

Le pilotage et la coordination d'ensemble du processus régional sont pris en charge par le Comité de Suivi du Processus Régional¹ qui a préparé et validé l'ensemble des supports pour cet atelier. La facilitation des ateliers sera assurée par un modérateur que le Projet d'Appui aux Reformes pour la Réduction de la Pauvreté (PARRP-GTZ/MEF) mettra à disposition.

Participants

Une centaine de participants est prévu répartie comme suit :

- Noyau dur par région (Gouverneur, Conseil régional, Planification, Statistique, ARD, Société civile, Secteur privé, Aménagement du territoire) ; six (06) personnes par région, soit 84 personnes ;
- Représentants de l'UCSPE ;
- Six (06) représentants des PTF membres du Cadre de Partenariat ;
- Un (01) représentant de l'ANRAC ;
- Treize (13) membres du comité de suivi du processus régional ;
- Un Consultant/modérateur.

Date et Lieu : 30 juin 2010 à l'hotel Ngor Diarama

Agenda : Il s'agit d'un projet d'agenda pour une journée d'atelier (voir programme de travail joint).

¹ La Comite de Suivi du Processus Régional a été mis en place pour appuyer le Comité de Pilotage de la Formulation dans ces travaux. Il est composé de l'UAEL ; l'ARS et l'AMS notamment, du MEF avec le CEPOD, l'UCSPE et la DPN, du MINT avec la DAGAT, des PTF notamment les adhérant au Cadre de Partenariat.